

Publié le 19 octobre 2011

Loire-Atlantique : Dépollution industrielle et militaire à Trignac

Véritable remodelage urbain pour Trignac, le projet de rénovation de Certé passe par la dépollution de sols pollués pendant la seconde guerre mondiale, puis par des activités industrielles.



Située entre l'estuaire de la Loire et les marais de la Brière, à deux kilomètres au Nord-Est de Saint-Nazaire, Trignac a lancé un important programme de renouvellement urbain. L'opération, qui porte sur la Zac d'une vingtaine d'hectares de Certé, passe par la dépollution d'un site de dix hectares, baptisé Océane, ancienne prairie humide et terre agricole, utilisé pendant la Seconde guerre mondiale pour stocker des munitions, puis comme carrière et entrepôts de peinture et de ferraille. « La remise en état du sol est également passée par la destruction de six blockhaus construits par les Allemands pendant l'occupation », précise Mathieu Roeper, chargé d'opérations à la [Sela](#), Société d'économie mixte d'aménagement et de construction chargée du développement de Certé.

« Il a fallu délocaliser les activités industrielles pour reconvertir, requalifier et assainir ce secteur », explique Mathieu Roeper. Dans le cadre d'une procédure de zone d'aménagement concerté (Zac), Certé a en effet des enjeux urbains importants. « Il va permettre réaliser la couture du quartier Certé-Grandchamps autour de son coeur d'équipements, renforcer la centralité et l'accessibilité d'un pôle d'équipements et de services au coeur du quartier, ainsi qu'anticiper les futures extensions urbaines au Nord vers Trignac centre ».

Une batterie d'études

Un ensemble de mesures de dépollution des sols, sous contrôle des administrations sanitaires, a donc été mis en place pour rendre les terrains compatibles avec les nouveaux projets et en particulier avec de l'habitat. La pollution a été ciblée « par toute une batterie d'études de 2006 à 2008, confie Mathieu Roeper. On a trouvé principalement des traces de métaux lourds, d'hydrocarbures et de solvants ». Les urbanistes et paysagistes du projet ont ensuite dû intégrer les données des experts. « Le traitement des sols a été réalisé au maximum in situ. Une fois traitée, la terre est, par exemple, utilisée pour des remblais ou des merlons paysagers ». Plus de 30 000 m³ doivent ainsi être stockés sur site. Ils pourront servir également à modeler le parc de 1,5 hectares qui traverse le quartier, pouvant s'élever jusqu'à dix mètres de haut pour devenir, par la même occasion, « un intéressant écran acoustique ».

Réalisé dans le cadre d'une convention signée avec l'Anru, le projet de rénovation urbaine (PRU) de Certé, baptisé « Horizon Certé, un quartier s'ouvre » veut donner un nouveau visage à un quartier jusque là enclavé. A terme, 600 logements seront construits, dont 30 % sociaux. La deuxième phase des opérations de dépollution s'est achevée début 2011. Les travaux ont pu débuter en août pour une livraison des premiers immeubles en 2013. Une importante approche environnementale est prévue sur ce projet qui s'étalera jusqu'en 2021. Au programme : « articulation de l'urbanisation autour de trois grands espaces verts publics, maîtrise optimisée des eaux pluviales, réduction de l'usage de la voiture au profit des modes de déplacement non polluants, ou encore recherche d'une meilleure efficacité énergétique des logements ».

Par Marie-Anne RAMAZZINA